



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 3 avril 2008 — N° 66

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 70 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 70 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

À 10 h 37, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

3 avril 2008

La séance reprend à 14 h 07.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Fred Kelley, père de M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier.

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Les documents concernant le déversement de paraxylène survenu dans le Port de Montréal le 10 avril 2003.

(Dépôt n° 872-20080403)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Copie de l'entente intervenue entre la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Motion Picture Association of America Inc., concernant la distribution de films pour présentation en public;

(Dépôt n° 873-20080403)

Copie de l'entente intervenue entre la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Motion Picture Association of America Inc., concernant la distribution de matériel vidéo pour usage domestique.

(Dépôt n° 874-20080403)

3 avril 2008

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 1^{er} et 2 avril 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police.

(Dépôt n° 875-20080403)

Dépôts de pétitions

Mme L'Écuyer (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 42 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les droits d'immatriculation des motocyclettes.

(Dépôt n° 876-20080403)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Grondin (Beauce-Nord) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 697 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les droits d'immatriculation des motocyclettes.

(Dépôt n° 877-20080403)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 942 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le nombre de passagers prenant place sur un véhicule tout-terrain.

(Dépôt n° 878-20080403)

3 avril 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Ménard (Laporte) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 114 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le changement des critères de beauté véhiculés dans l'industrie de la mode afin de diminuer le nombre de femmes souffrant d'anorexie.

(Dépôt n° 879-20080403)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Une lettre, en date du 3 avril 2008, que lui a adressée M. Alain Cloutier, sous-ministre des Relations internationales, concernant le dossier de la Délégation générale du Québec à New York.

(Dépôt n° 880-20080403)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lemay (Sainte-Marie-Saint-Jacques), Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, et Mme Morissette (Charlesbourg) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Jour du tartan, célébré le 6 avril de chaque année, et qui commémore la date de la signature de la Déclaration d'Arbroath établissant l'indépendance historique de l'Écosse et le droit des Écossais de choisir leur souverain;

QU'elle reconnaisse la contribution importante des Québécoises et Québécois d'origine écossaise au développement social, économique et culturel du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

3 avril 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Turp (Mercier), Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, et M. Riedl (Iberville) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime sa préoccupation en regard de la situation actuelle au Tibet.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;
- la Commission des institutions, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du rapport d'évaluation de la *Loi portant réforme du Code de procédure civile* et du rapport sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP).

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la présidente de l'Office québécois de la langue française et de la présidente par intérim de la Commission de toponymie; puis en séance publique afin de procéder à l'audition de la présidente de l'Office.
- _____

3 avril 2008

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 08, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 32.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Caire (La Peltre) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le projet de loi n° 392, Loi modifiant de nouveau la Loi sur l'assurance maladie;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Camirand (Prévost) à Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, concernant les modifications à la charte de la ville de Québec.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 8 avril 2008, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 16 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 8 avril 2008, à 14 heures.

3 avril 2008

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 3 avril 2008, à 15 h 34, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Picard, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 62 Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques

Le Président

MICHEL BISSONNET